



**Mairie de COSSÉ-LE-VIVIEN**  
Rue de Nantes – B.P. 65  
53230 COSSÉ-LE-VIVIEN

**Tél. 02.43.98.80.24**  
Télécopie 02.43.98.97.65

► **Site Internet : [www.cosse-le-vivien.fr](http://www.cosse-le-vivien.fr)**  
Courriel : [mairie@cosse-le-vivien.fr](mailto:mairie@cosse-le-vivien.fr)

► **Site Internet du Musée communal :**  
[www.musee-robert-tatin.fr](http://www.musee-robert-tatin.fr)

Cossé-le-Vivien, le 27 septembre 2019

«QUALITE» «PRENOM» «NOM»  
«ADRESSE»  
«CODE» «VILLE»

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher Collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la prochaine réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Judi 03 octobre 2019 à 20h30**

**Salle du conseil municipal  
Mairie de Cossé-le-Vivien**

### I - Affaires générales – Personnel communal

Délégation du conseil municipal au Maire – compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Précisions sur la participation employeur pour la complémentaire santé et prévoyance

### II – Cadre de vie – Communication et Action sociale

Dénomination de voies communales

Compte-rendu de la commission du 25 septembre 2019

### III – Affaires culturelles et touristiques

Convention de gestion du musée Robert Tatin entre la commune et le Conseil départemental (sous réserve de validation des dernières modifications)

### IV – Affaires scolaires et périscolaires

Compte-rendu de la commission du 26 septembre 2019

## V – Urbanisme

Lotissement de Neuville : fixation du prix de vente des parcelles

Aide communale à l'installation de certains dispositifs écologiques dans le cadre de constructions neuves par les particuliers

Rue de l'Oriette : dissimulation des réseaux électriques, des infrastructures de communication électronique et de l'éclairage public

Précision relative au projet d'éclairage de la mairie avec Territoire d'Energie Mayenne

Avis sur Installations classées pour la protection de l'environnement société CELIA - laiterie de Craon

Avis sur Installations classées pour la protection de l'environnement SCEA du Crottier - Beaulieu-sur-Oudon

Compte-rendu de la commission du 12 septembre 2019

## VI – Sport – Vie associative – Jeunesse

/

## VII – Finances – Bâtiment

Travaux d'aménagement de la mairie : choix des entreprises

Budget principal : décision modificative n°4

Convention sur la fourniture des repas du restaurant scolaire avec les communes de Montigné-le-Brillant et Méral

## VIII – Affaires intercommunales

/

Comptant sur votre présence,

Veuillez agréer, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,



Christophe LANGOUËT

